

La voiture partagée : une idée à essayer vraiment

Par Fabrice Maucci,
conseiller municipal.

« Il y a plus d'un an et demi, un Aixois en recherche d'emploi a décidé, tout en définissant sa reconversion professionnelle et en cherchant à créer son entreprise, de nous sensibiliser au principe de la "voiture partagée". Son premier véhicule destiné à cet usage, une Peugeot 1007 jaune achetée avec ses indemnités, tous les Aixois l'ont déjà vu près de la gare ou du parc des Thermes.

« L'autopartage est une piste innovante dans la recherche de modes de déplacements plus écologiques, moins coûteux et moins consommateurs d'espace que la voiture pour chacun. Elle ne se confond pas avec le covoiturage, qui consiste, lui, à mieux remplir les véhicules des particuliers. Ici, les véhicules appartiennent à une structure porteuse : un

service public, une SARL, ou dans 8 cas sur 10 une association, une coopérative dont les usagers peuvent être "associés". Les PME qui n'ont pas la pleine utilité d'une voiture de fonction ou qui hésitent à augmenter leur propre parc, les étudiants, les familles sans voiture, celles qui n'en ont pas besoin tous les jours ou souhaitent économiser l'achat d'un deuxième véhicule qui roulerait peu (10 000 km/an), sont les premiers usagers potentiels de la voiture partagée.

« Ils versent d'abord une caution non encaissée et un abonnement (15 €/mois), celui-ci pouvant être réduit et fusionné avec un abonnement au train ou au bus, comme à Grenoble. Le véhicule, qui stationne en théorie près d'une borne et dont on connaît la disponibilité en temps réel, est ensuite ré-

servé à tout moment y compris par internet, d'une heure à trois mois à l'avance. Son utilisation est facturée à l'heure (de 1,4 à 2,6 € selon le type de véhicule) ou à la journée (de 18 à 26 €), énergie comprise, ce qui donne un coût kilométrique voisin de 0,25 €/km sans souci d'entretien ni de stationnement hors période d'usage, quand la voiture individuelle n'épargne pas ces préoccupations et prend plus du double au portefeuille.

« Complémentaire des transports collectifs, mieux adapté à l'urbanisation diffuse de nos périphéries urbaines, l'autopartage économise ou libère des surfaces de parking. En Suisse, les 56 000 clients du réseau Mobility ont évité en 2005 l'émission de 11 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère grâce à cette utilisation plus rationnelle de la voiture (1 partagée

en remplace 4) et au choix de véhicules peu gourmands, hybrides ou électriques.

« Déjà présent dans 650 villes dans le monde dont une dizaine en France, et dans des agglomérations de taille moyenne en Suisse ou en Belgique, ce système peut parfaitement réussir dans notre bassin de vie. Pour cela, la collectivité doit être motrice. Les intercommunalités autour de Montmélian, Chambéry et Aix-les-Bains voire Annecy doivent travailler de concert, financer l'information et la promotion, acheter une partie du parc de véhicules (12 ou 15 suffiraient au départ), et mettre en relation tous les acteurs susceptibles de fluidifier la démarche (SNCF, réseaux de bus, loueurs). Le groupe Aix Avenir et la Gauche aixoise souhaitent au plus vite cet investissement à 1,5 € par habitant ! »